

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Carbon Neutral Credit

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie Y Distribution USD Hedged (LU2399671242)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le fonds vise à atteindre i) la neutralité carbone cumulée d'ici 2025 et ii) la croissance du capital en investissant dans des obligations émises par des gouvernements, des agences gouvernementales, des entités supranationales et des sociétés du monde entier qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement, constituent des investissements durables, et qui contribuent à l'objectif de réduction des émissions de carbone, afin de soutenir et d'encourager la transition vers un monde zéro carbone.

La neutralité carbone cumulée implique d'atteindre une intensité carbone à zéro émission nette en équilibrant les investissements dans (i) des émetteurs qui génèrent des émissions de carbone, mais qui ont défini des objectifs de réduction de ces émissions, avec (ii) des émetteurs qui contribuent à réduire les émissions de carbone.

### Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins 75 % de ses actifs dans (i) des investissements durables qui contribuent à l'objectif de réduction des émissions de carbone en visant une réduction des émissions de 80 % d'ici 2030, et en étant sur la bonne voie pour y parvenir, et (ii) des investissements qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement, constituent des investissements neutres conformément aux critères de durabilité du fonds. Le fonds visera à compenser les émissions résiduelles du portefeuille avec des émissions évitées, afin que le portefeuille atteigne un objectif de zéro émission nette d'ici 2025.

Le fonds n'investit pas directement dans un certain nombre d'activités, de secteurs ou de groupes d'émetteurs au-delà des limites indiquées dans la section « Informations sur le développement durable » de la page Web du Fonds, accessible via [www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc](http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc).

Le fonds investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et qui ont de bonnes pratiques de gouvernance, telles que déterminées selon les critères de notation du gestionnaire d'investissement.

Le fonds peut investir dans des sociétés qui, selon le gestionnaire d'investissement, amélioreront leurs pratiques de durabilité dans un délai raisonnable, allant habituellement jusqu'à deux ans.

Le gestionnaire d'investissement peut également s'engager auprès de sociétés détenues par le fonds pour remettre en cause les points faibles identifiés sur les questions de durabilité. Pour en savoir plus sur l'approche du gestionnaire d'investissement en matière de durabilité, veuillez consulter le prospectus et le site Internet [www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures](http://www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures).

Le fonds investit au moins les deux tiers de ses actifs dans des obligations émises par des gouvernements, des agences gouvernementales, des entités supranationales et des sociétés du monde entier, y compris des pays émergents.

Le fonds peut investir :

- jusqu'à 60 % de ses actifs dans des obligations dont la notation est inférieure à « investment grade » (telle que mesurée par Standard & Poor's, ou toute notation équivalente d'autres agences de notation pour les obligations notées et les notations implicites de Schroders pour les obligations non notées) ;
- jusqu'à 30 % de ses actifs dans des obligations convertibles, dont jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles conditionnelles ; et
- jusqu'à 20 % de ses actifs dans des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires.

Le gestionnaire d'investissement estime qu'à long terme, les sociétés qui gèrent les risques et investissent mieux que leurs pairs dans les opportunités découlant du changement climatique seront non seulement confrontées à moins de pénalités, mais également récompensées par les différentes parties prenantes sur le plan financier et non financier.

Le fonds peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, warrants et placements du marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

### Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence cible. La performance du fonds doit être comparée à l'indice Barclays Multiverse ex Treasury A+ to B-, EUR Hedged. L'indice de référence comparateur n'est inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'a aucune influence sur la manière dont le gestionnaire d'investissement investit les actifs du fonds. L'univers d'investissement du fonds devrait se recouper, dans une mesure limitée, avec les composantes de l'indice de référence comparateur. Le gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire, et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du fonds peuvent s'écarter de l'indice de référence comparateur. Le gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence comparateur. Le ou les indices de référence ne tient/tiennent pas compte des caractéristiques environnementales et sociales ou de l'objectif durable (selon le cas) du fonds. L'indice de référence comparateur a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds. La performance de cette catégorie d'actions est à comparer à la performance de la catégorie d'actions équivalente en devise non couverte.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Cette catégorie d'actions distribue un dividende mensuel à un taux variable basé sur le revenu brut des investissements.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de simulations de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps. Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

Risque lié aux ABS et MBS : le fonds peut investir dans des titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires. Les emprunteurs sous-jacents de ces titres peuvent ne pas être en mesure de rembourser le montant total de

leur emprunt, ce qui peut entraîner des pertes pour le fonds.

Obligations convertibles conditionnées : le fonds peut effectuer des investissements dans des obligations convertibles conditionnées. Un affaiblissement de la solidité financière de l'émetteur de ces obligations peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque en matière de durabilité : le fonds a pour objectif un investissement durable. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le fonds peut investir dans des sociétés qui ne reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.

Risque de crédit : un fléchissement de la santé financière d'un émetteur pourrait entraîner une perte de valeur partielle ou totale de ses obligations.

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque de change / catégorie d'actions couverte : la couverture de la catégorie d'actions peut ne pas être pleinement efficace, et l'exposition de change résiduelle peut subsister. Le coût lié à la couverture peut avoir un impact sur la performance, et les gains potentiels peuvent être plus limités que pour les catégories d'actions non couvertes.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le fonds peut également

investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, opérationnel, de contrepartie et de liquidité accru par rapport aux marchés développés.

Risque lié aux obligations à haut rendement : les obligations à haut rendement (généralement à notation plus faible ou non notées) sont en principe assorties d'un risque de marché, de crédit et de liquidité plus élevé.

Risque de taux d'intérêt : le fonds peut perdre de la valeur suite à des variations de taux d'intérêt.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être

dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté, mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** : Aucun

**Frais de sortie** : Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** : 0.46%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation puisque le fonds a été récemment lancé et n'a pas encore d'exercice précédent à partir duquel calculer le montant des frais. Le rapport annuel du fonds sur chaque exercice inclura le montant exact détaillé des frais.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



Le fonds a été lancé le 23/06/2021.

La catégorie d'actions a été lancée le 07/12/2021.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : J.P. Morgan SE.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en allemand, en anglais, en espagnol, en flamand, en français et en italien.

**Législation fiscale** : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples** : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent

document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges** : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération** : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande. La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire** : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kiid/glossary](http://www.schroders.lu/kiid/glossary).